Avis de publicité 24-75386



ÉTABLISSEMENT

Ville de Montataire (60) Place Auguste Génie 60160 Montataire

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA

PUBLICATION

SERVICES

CONCURRENCE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Montataire (60)

Numéro national d'identification : Type: SIRET - N°: 21600410100012 Code postal / Ville: 60160 Montataire Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : Maintenance curative préventive

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Amandine Laude - Tél : +33 344644545 - Mail : alaude@mairie-montataire.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les candidats ne doivent faire l'objet d'aucune des interdictions de soumissionner indiquées à l'article L2141 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 relatif à la commande publique.

Le candidat devra en fournir la preuve comme stipulé à l'article R2143 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la commande publique.

Interdiction de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements ou en qualité de sous-traitant de plusieurs candidats.

Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché public.

Capacité économique et financière : L'ensemble des documents demandés dans le règlement de consultation.

Capacités techniques et professionnelles : L'ensemble des documents demandés dans le règlement de consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 16 septembre 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Bureau des marchés publics

Critères d'attribution : Prix : 50%

Valeur technique: (méthodologie, qualité des pièces détachées mis à disposition pour exécuter les prestations demandées) 30%

Délai d'intervention : (délai d'intervention et moyens humains et matériels mis à disposition pour y parvenir) 20%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de maintenance préventive et curative du matériel de cuisine et du matériel frigorifique

Classification CPV: 50883000

Type de marché : Services

Description succinte du marché : Prestations de maintenance préventive et curative du matériel de cuisine et du matériel frigorifique

Lieu principal d'exécution : Ville de Montataire

Durée du marché (en mois): 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti: Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire: Non

Autres informations complémentaires :

Le présent marché est passé en procédure adaptée en application de l'article L2123-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et des articles R2123-1 à R2123-7 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au code de la commande publique.

Pour la partie maintenance curative, le présent marché est un accord cadre à bons de commande mono-attributaire sans remise en concurrence en application de l'article L2125-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et de l'article R2162-1 à R2162-6 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la commande publique du 5 décembre 2018.

Le présent marché est traité à prix mixte

La partie à prix forfaitaire concerne la maintenance préventive du matériel de cuisine et matériel frigorifique.

La partie à prix unitaire concerne la maintenance curative du matériel de cuisine et matériel frigorifique traitée à bon de commande.

Le marché est conclu pour une période d'un an à compter du 25 novembre 2024 renouvelable tacitement deux fois (soit jusqu'au 24/11/2027).

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier.

Toutefois, conformément à l'article R2123 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations.

Date d'envoi du présent avis

27 juin 2024